

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et dép. limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et es autres Département
UN AN 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	U AN..... 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

16 Octobre — Suicide du docteur Bergeron. C'est dans un café où il se trouvait en compagnie d'une jeune femme, que le docteur absorba une dose d'environ deux grammes et demi d'alcoolature d'aconit, qui provoqua l'empoisonnement.

— Violent incendie à Londres. Deux femmes et trois enfants sont brûlés vifs.

— Incendie considérable à Puylaurens, (Tarn) Douze maisons détruites.

17 Octobre — Fêtes données à Lorient à l'occasion du lancement du *Brennus*, sous la présidence de M. Barbey, ministre de la marine.

— Suicide de M. Émile Accolas, inspecteur général de l'administration pénitentiaire de la Seine.

18 Octobre — Élection sénatoriale dans le Cantal.

M. Baduel, républicain, est élu.

— Drame mystérieux à Nancy. Un voyageur de commerce tue d'un coup de revolver une femme qui s'était présentée chez lui et se fait ensuite sauter la cervelle.

19 Octobre — Une violente tempête

sur la Manche cause de nombreux accidents en mer.

— Collision sur la ligne du Nord, entre l'express de Rouen et un train de marchandises.

— Autre collision à la station de Kohlfort. Cinq voyageurs tués et trois blessés.

20 Octobre — Accident de chemin de fer à la gare Montparnasse. Le mécanicien, le chauffeur et cinq dames sont blessés.

— Un autre accident survenu sur la ligne d'Albi à Castres, à la station de la Mousquette, cause des contusions à une quinzaine de voyageurs.

— On signale deux autres accidents sans gravité, survenus en France et deux à l'étranger, dont l'un a causé cinq victimes.

— Exécution capitale à Bordeaux, de Jérôme Aurusse, l'auteur du triple assassinat de Saint-Magne.

21 Octobre — Une série de tremblements de terre se produit à l'est de la côte algérienne, par suite de l'apparition récente du volcan de l'île Pantelleria.

— Un déraillement se produit sur la ligne de l'Ouest lyonnais, par suite

d'un effondrement de la voie, causé par les pluies extraordinaires survenues la nuit précédente. Le mécanicien et le chauffeur sont tués.

— De nombreuses inondations produites par les pluies torrentielles des derniers jours, causent des dégâts énormes sur diverses parties de la France. L'Espagne est également fort éprouvée, notamment aux environs d'Almeria.

22 Octobre — Le gouvernement prend le parti de poursuivre devant la justice Mgr. Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, pour avoir répondu d'une façon inconvenante à la circulaire de M. de Fallières, ministre de la justice.

— Un vieillard de soixante-sept ans est assassiné en plein jour à Neuilly-sur-Seine. Les soupçons portent sur deux jeunes gens que la police recherche activement.

— Accident de chemin de fer à Aurillac. Dégâts matériels peu importants.

— Trois autres accidents survenus à Bastia, à New-York et à Pittsburg, causent la mort de 7 personnes. Onze blessés.

23 Octobre — Triste accident survenu sur la ligne du tramway à vapeur de Marly-le-Roi. Le mécanicien en voulant sauver une personne sourde qui suivait la voie, au moment du passage du train fait un faux mouvement et est écrasé avec la personne qu'il voulait sauver.

— On signale de Privas de nouvelles inondations à Saint-Laurent-les Bains.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Jeudi dernier, vers sept heures, un vol a été commis au préjudice de Mme Yve Barbou aubergiste, route de Paris. Le voleur après s'être introduit dans

la chambre à coucher située au rez-de-chaussée, a ouvert l'armoire et a soulevé une somme d'environ 7 fr.

Le voleur n'a pas été retrouvé.

— Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Amédée Boujard, adjudant d'artillerie vient de passer avec succès les examens nécessaires pour sa nomination en qualité d'archiviste d'Etat-major

Nous adressons, à M. l'adjudant Boujard, nos sincères félicitations.

SAINT-MARD

Il y a quelque temps, les nommés Deario et Hérviaux, bouviers, à la ferme de M. Sainte-Beuve avaient eu une discussion assez vive pour un motif futile. Tout cependant se borna à un échange de paroles probablement peu flatteuses et il ne fut plus question de rien.

Deario conserva-t-il contre son compagnon quelque rancune et en fit-il part à son garçon, Élie Déario, âgé de 17 ans, employé comme charretier dans la même ferme? c'est ce qu'il y aurait lieu de croire, car lundi dernier vers midi et demi, Élie Déario se trouvant en présence d'Hérviaux, se mit à l'invectiver et s'armant d'une baguette ferrée servant à conduire les bœufs, il lui en porta à la tête un coup qui lui traversa l'œil droit.

L'auteur de cette lâche agression a été arrêté et conduit à Meaux.

Quant au malheureux Hérviaux, qui est âgé de 24 ans, il a l'œil complètement perdu et se plaint de douleurs très violentes dans la tête. Il y a environ un mois qu'il a terminé son service militaire.

SAINT-SOUPPLETS

M. Louis Alexandre Bridoux, âgé de 70 ans, demeurant à Saint-Soupplets,

a été condamné à 25 francs d'amende pour avoir chassé le 23 septembre sur un terrain réservé.

Comme on voit tout n'est pas rose dans le métier de chasseur!

VER

Le journal de Senlis annonce qu'un odieux attentat a été commis par le nommé François Aubry, sur un enfant de dix ans. Cet individu a été, dit notre confrère, arrêté le 17 octobre: il a déjà à son actif une condamnation qui ne le recommandera pas à la bienveillance de la Cour d'assises.

NANTEUIL-LE-HAUBOUIN

Le tribunal correctionnel de Senlis a prononcé dans son audience du 19 octobre dernier une condamnation à deux mois d'emprisonnement contre le sieur Rocard (Camille Aristide) 40 ans, négociant en vins à Nanteuil, pour banqueroute simple.

SÉNAT

M. Benoist, sénateur de Seine-et-Marne, a été nommé par le bureau, membre de la commission d'initiative parlementaire.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

DAMMARTIN

Louis Emery et Paul Thomas de St-Soupplets, tapage nocturne au sortir du bal. Emery, 2 fr. d'amende; Thomas, 10 fr. solidaires aux frais.

Morvant François, photographe forain, à Paris, le brutal personnage qui a frappé la petite Georgina Santerre âgée de 4 ans 1/2, le 15 août dernier pendant la fête — ne se présente pas. 3 jours d'emprisonnement et frais.

Noël Martin, d'Ivry, âgé de 7 ans, a mangé une pomme sous un pommier renvoyé comme ayant agi sans discernement.

Hermance Gouffé, et son père, cultivateur à Dammartin, civilement responsable, a fait paître sept vaches dans la prairie du voisin, Amende de 3 journées de travail et frais.

Aimé Petit, et Manabre, au service de M. Carnet, au Mesnil, acquittés.

Pilardeau, chez M. Dheicque au Mesnil, acquitté.

NANTEUIL-LE-HAUBOUIN

Blondel Alfred, 54 ans, propriétaire à Nanteuil. Passage avec cheval sur terre ensemençée, 9 fr. d'amende et frais.

Vandrick Léon, 36 ans, aubergiste à Oignes. Négligence dans la tenue du registre destiné à l'inscription des voyageurs, 2 fr. d'amende et frais.

Corvisier Gustave, 27 ans, jardinier à Dammartin. Défaut de plaque, 3 fr. d'amende et frais.

Relier François, charretier à Versigny, défaut d'éclairage, 2 francs d'amende et frais.

Lemaire Émile, 25 ans, charretier, à Versigny, même contravention, même condamnation.

FAITS DIVERS

STATISTIQUE

Voici l'état numérique des étrangers résidant en France:

Allemands.	84,293.
Belges.	371,300.
Italiens	295,744.
Suisses	80,387.
Luxembourgeois.	33,166.
Espagnols	67,720.
Anglais et Irlandais	25,234.
Russes.	42,074.
Américains du Nord	4,940.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les étrangers nomades, les voyageurs de passage.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice :

CB :

172 17
8932

SHAS



0 000000 089326

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

Le rapport sur le mouvement de la population de la France pendant l'année 1890 a été publié ces jours derniers par le journal officiel.

Il résulte de ce document que le nombre des décès a dépassé de 38,446 celui des naissances.

Pendant l'année 1890, le total des naissances a été de 838,059; celui des décès de 876,505.

Ainsi, non-seulement la population de la France n'a pas augmenté, mais elle a diminué dans des proportions inquiétantes.

Une autre constatation non moins alarmante c'est que la proportion des mariages a diminuée de 3,602 sur l'année 1889, tandis que celle des divorces s'est accrue de 677.

L'année 1890 peut donc être considérée comme particulièrement mauvaise à tous les points de vue et ne peut que donner des craintes sérieuses pour l'avenir de la Patrie, si l'on pense qu'à notre époque, où la victoire est réservée aux gros bataillons nous arriverons rapidement en suivant la voie décroissante dans laquelle la France se trouve engagée depuis quelques années, à ne compter qu'une population de trente millions d'habitants, lorsque l'Allemagne en aura soixantedix, l'Italie quarante et la Russie cent cinquante millions.

Le département de Seine-et-Marne figure dans ces chiffres pour un excédent de 968 décès, sur les naissances.

Le département de l'Oise compte un déficit de 1,406 habitants.

Dans le département de Seine-et-Oise, cette diminution s'élève à 3,048 décès de plus que de naissances.

Telle est la triste brutalité des chiffres.

SOUVENIR HISTORIQUE

Notre confrère du journal de *Villers-Cotterets* rappelle à propos de la reprise de *Kean*, un fait assez curieux.

Alexandre Dumas père, dit-il, ne se contentait pas d'être l'auteur dramatique et le romancier le plus fécond de son temps, il avait encore l'ambition de devenir un de nos législateurs. En 1848, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans le département de la Seine et il adressa aux curés des paroisses de Paris une profession de foi, aujourd'hui bien oubliée, mais il nous semble piquant de la reproduire; la voici:

Monsieur le Curé,

Si, parmi les écrivains modernes, il est un homme qui a défendu le spiritualisme, proclamé l'âme immortelle, exalté la religion chrétienne, vous me rendrez la justice de dire que c'est moi.

Aujourd'hui, je viens me proposer comme candidat à l'Assemblée nationale. J'y demanderai le respect pour toutes les choses saintes; la religion a toujours été pour moi au premier rang.

Je crois la nourriture spirituelle aussi nécessaire à l'homme que la nourriture matérielle: je crois qu'un peuple qui saura allier la liberté et la religion sera le premier des peuples, je crois enfin que nous serons ce peuple-là.

C'est dans le désir de contribuer, autant qu'il sera en moi à cette œuvre sociale, que je viens vous demander, non seulement votre voix, mais encore les voix que la haute confiance inspirée par votre caractère peut mettre à votre disposition.

Je vous salue avec l'amour d'un frère et l'humilité d'un chrétien.

ALEXANDRE DUMAS

LES SERPENTS DOMESTIQUES

L'homme emploie pour son service divers animaux qui, habituellement, vivent à l'état sauvage. C'est ainsi qu'aux Indes on se sert de l'éléphant, en Laponie, du renne, etc. Au Brésil, on a domestiqué une espèce

de serpent, la *giboia*, sorte de petit boa destiné à faire la chasse aux rats qui pullulent à Rio-de-Janeiro, et qui se vend de 5 à 6 francs. Ce serpent, gros comme le bras et long de 4 mètres au plus, passe sa journée endormi dans le vestibule des maisons, parfaitement apprivoisé, ne se dérangeant même pas à l'approche d'un visiteur; mais la nuit il se réveille et commence son office. La *giboia* poursuit le rat dans tous les recoins de la maison, se faufilant même entre les planchers, et fait une hécatombe des membres de la gent trottinante.

LES MILLIARDS DU MONDE

Il est assez difficile de déterminer la richesse exacte des pays d'Europe et d'Amérique; cependant des statistiques faites avec soin ont établi la fortune approximative de la plupart d'entre eux.

L'Angleterre arrive en tête avec 248 milliards; puis la France avec 216 milliards; l'Allemagne, elle, n'atteint que 8 milliards.

La Russie arrive au chiffre de 40 milliards.

L'Autriche végète avec 14 milliards l'Italie est, comme la Russie, à 40 milliards.

Les Prussiens à Lagny

Sous ce titre, M. F. Legris, membre de la Société d'archéologie de Meaux, vient de publier le premier volume d'un journal de l'invasion allemande en 1870-71, faisant minutieusement connaître jour par jour les événements qui se déroulèrent à Lagny pendant cette période de l'année terrible.

M. Legris commence son intéressant ouvrage par une introduction dont nous extrayons les passages suivants:

Lagny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Meaux, est situé à 28 kilomètres de Paris. Cette petite ville, admirablement assise sur la rive gauche de la Marne, comptait à l'époque de l'invasion, 3,700 âmes environ, actuellement elle est forte de 5,600 habitants.

La ligne ferrée de Paris à Avricourt longe la rivière depuis Vaires jusqu'à Chalifert, elle possède une gare sur le territoire de Thorigny, à quelques cents mètres de Lagny, gare dénommée: *Lagny-Thorigny-Pomponne*.

Deux ponts sur la Marne, relient Thorigny et Pomponne au chef-lieu de canton. Le premier, dit pont de fer établi sur deux piles en pierre, non loin de la gare, va de Thorigny aboutir à la rue du chemin de fer de la ville. Le second, totalement en pierre, repose sur deux arches à 300 mètres, côte ouest du précédent; ce pont fait partie de la route nationale qui traverse la ville, rues Gambetta et St-Denis, et conduit, soit à Meaux, soit à Coulommiers.

Par sa position, sur la route d'Allemagne, près de la ligne du chemin de l'Est, la commune de Lagny était fatalement condamnée à livrer passage ou à servir d'étape à la masse teutonne, irrévocablement décidée à cerner Paris.

Aussi, dès que fut connu le cataclysme de Sedan, plus de doute sur l'apparition prochaine des Prussiens. Transis de frayeur, la plupart des habitants de Lagny plièrent bagages à la hâte, d'autres pour se réfugier à la capitale, et se joindre aux défenseurs de la Patrie en danger, et d'autres, en trop grand nombre, hélas! pour habiter le nord ou le midi de la France, loin des tribulations que l'invasion engendrerait certainement.

Les objets qui ne pouvaient être emportés, furent précipitamment enfouis sous les voûtes des caves, la li-

terie, des pendules, l'argenterie, des valeurs au porteur, le vin, les liqueurs tout fut caché pêle-mêle dans des chambres murées, au milieu des champs même.

Le 8 septembre, vers 3 heures du soir, des spahis, des chasseurs d'Afrique, des cuirassiers étaient venus camper à Pomponne. Ces régiments battaient en retraite et se repliaient sur Paris.

Le même jour, des francs-tireurs avaient établi leur quartier à Lagny. Hélas! nous sommes forcé de relater que ces irréguliers y exercèrent le vol et le pillage jusqu'au 11 septembre, jour de leur départ, avec autant de désinvolture que les allemands.

Sous le vain prétexte que le département de Seine-et-Marne était en état de siège, personne ne devait se trouver dehors, à partir de 8 heures du soir; ils ont arrêté de malheureux retardataires affolés, ils en ont menacé de les passer par les armes. Ils ont placé des sentinelles aux issues de la propriété de M. Bonnet, maire, un vieillard à la santé débile, parce que, disaient-ils, notre magistrat n'avait point rempli entièrement leurs réquisitions.

Quels tristes débuts pour Lagny!

A deux heures du soir, le 11 septembre, les mobiles du département arrivaient de Meaux, pour se rendre à Paris. Ils nous apprirent que de fortes colonnes allemandes occupaient la Ferté-sous-Jouarre.

Ces mobiles partaient à 11 heures, le même soir, par le chemin de fer, puis un train emportait le reste de ceux qui abandonnaient Lagny et les communes environnantes, les moblots attardés partaient également vers la capitale. Avec ce train, les communications entre Paris étaient fermées désormais, machines et voitures rentraient en gare sans que l'on sache pour combien de temps.

Dès le matin du 12 septembre, quantité de jeunes gens, venus de tous côtés, se rendaient à la mairie, ayant été convoqués aux opérations du tirage au sort. M. Ducrest de Villeneuve sous-préfet de Meaux en fit seulement l'appel, il les expédia aussitôt à Paris, là leur position se régularisait plus facilement.

Le 13 septembre, vers deux heures, on annonçait la présence d'avant-coureurs ennemis, à Chessy, village situé à 6 kilomètres de Lagny, sur la route de Meaux. Immédiatement un officier de chasseurs allait prévenir les troupes campées à Touzann.

La brigade de gendarmerie de Lagny réunie à celle de Meaux, partait à 7 heures du soir, accompagnant un dernier convoi de fusils provenant des gardes nationaux.

Presque à la même heure, trois fortes détonations enlevaient le pont de fer en face de Thorigny.

A minuit, les troupes de Touzann traversaient la ville, bride-abattue.

A une heure du matin, un coup formidable ébranla la terre, toutes les maisons tremblaient jusques dans leurs fondations: 4,000 kil. de poudre anéantissaient le pont de pierre.

Mais que de dégâts! partout des murs crevassés, des toits criblés de trous: un nommé Chavant et ses deux petites filles aînés, affreusement meurtris; un enfant abandonné, élève des sœurs de l'hospice, tué par un éclair de pierre! Tels étaient les premiers désastres que revendiquait Lagny à la guerre Franco-Allemande. Et l'on approuvait ces ruines, parce que l'on prétendait qu'elles retarderaient la marche de l'envahisseur, parce qu'elles donneraient la victoire aux armes françaises!

O tristes et amères illusions!

Le premier volume des Prussiens à Lagny conduit le lecteur jusqu'au 15 novembre 1870 et donne une idée aussi

complète que possible des vicissitudes qu'eut à endurer cette ville pendant ces soixante-trois premières journées d'invasion, de la part d'un ennemi inexorable qui avait pris cette devise digne des temps barbares: *La force prime le droit!!!*

AU PAYS DU CIDRE

La *Revue des Deux-Mondes* a publié dans un de ses derniers numéros une remarquable étude de M. Antoine de Saporta, sur les grandes exploitations agricoles de l'arrondissement de Montpellier, intitulée: « *Au pays de la Vigne* ».

Il y est démontré ce que peuvent produire des efforts intelligents et persévérants, puisque malgré l'invasion du phylloxera et ses terribles ravages, avant quatre ou cinq années, la production de la vigne aura plus que triplé dans ce beau pays.

Quel bel exemple pour nos propriétaires cidricoles, et combien ils devraient s'inspirer de sentiments analogues.

Dans le but d'arriver à vaincre la routine et de chercher les moyens de combattre les innombrables insectes et maladies cryptogamiques qui anéantissent nos récoltes de fruits, il s'est créé à Argentan (Orne), sous la direction de M. F. Muller, une revue pomologique mensuelle intitulée: *Le cidre et le Poiré* (grand in-8° raisin de 48 pages).

En outre des études si intéressantes et si utiles publiées par cette revue essentiellement pomologique, une partie commerciale très développée donne le cours des fruits dans chaque département de Normandie et de Bretagne, et des détails complets sur la récolte par arrondissement.

Elle rend ainsi de précieux services à l'agriculteur et au producteur, et facilite les transactions.

Citer les noms des collaborateurs et correspondants de la revue *Le cidre et le Poiré*, c'est nommer l'élite des savants: membres de l'Institut, économistes, praticiens de grand mérite etc.

Dans l'intérêt de notre pays cidrier, nous ne saurions trop recommander cette intéressante revue, dont le prix d'abonnement (7 fr. par an), est d'ailleurs peu élevé, en comparaison des services qu'elle rend et qu'elle est appelée à rendre encore.

UN DROLE DE MARCHÉ

Un juif marchandait un cheval chez un marchand de chevaux. Le juif était colossalement riche; ce qui ne l'empêchait pas de haricoter comme l'eût fait un pauvre diable.

— Votre cheval est trop cher, disait-il au marchand, vous le surfaites. — Tenez, reprit celui-ci, il y a un moyen de nous arranger. Je vous vendrai mon cheval 1 centime par clou.

— Eh combien a-t-il de clous, dit le juif?

— 8 à chaque fer — 32 en tout.

— Bah! 32 centimes.

— Non, un peu plus. — Vous doutez à chaque clou.

Ainsi au 1^{er} clou, vous me donnez un centime.

Au 2^e deux centimes.

Au 3^e quatre centimes.

Au 4^e huit centimes.

Au 5^e seize centimes.

Et ainsi de suite.

Le juif était trop juif pour se laisser prendre. Il fit son calcul.

Faites de même cher lecteur, et vous trouverez que le cheval au 10^e aurait coûté 5 fr. 12 c. au 20^e clou, 5,142 fr. 84 c. et au 32^e plus de 31 millions.

Sur un écriteau rue du faubourg Poissonnière:

Pour le lait d'ânesse, s'adresser à la conciergerie.

LIBRAIRIE
PAPETERIE—RELIURE
IMPRIMERIE
Encadrement, Photographie

E. LEMARIÉ
à **DAMMARTIN, (S-&-M)**

Encadrement du *Certificat d'études*
primaires avec baguette noire filet or.

2 francs

Montage de la grande carte du
Canton de Dammartin, dressée par
ordre du Conseil général de Seine-et-
Marne.

Collage sur toile, vernie et montée
avec gorge et rouleau

7 fr. 50

GROUPE de la Société de
Secours mutuels de Dammar-
tin; *épreuves émaillées de 23-30*

Prix : 2 francs

Groupe de la Fanfare: 1 fr. 50



PORTRAITS-CARTES

40 francs la douzaine

PORTRAITS-CARTES ÉMAIL

très soignés

la douzaine 42 francs


Il est offert à titre de **PRIME**, au prix
de 4 francs, un **magnifique portrait**
peint à l'huile, d'une parfaite ressem-
blance et complètement inaltérable. Ce
portrait est encadré richement sur un
fond de peluche avec une belle bordure
or et noir, d'une dimension de 22 cent de
largeur sur 26 cent. de hauteur

On pose le **Dimanche** et le **Jeudi**
de 10 heures à 4 heures.

En préparation :
l'almanach de la « Petite Gazette »
de Dammartin & des Environs
POUR 1892

Illustré de 53 gravures inédites et
de l'Hymne Russe avec accompagne-
ment de piano — **PRIX : 20 CENT.**

LE COURRIER
DES **MODES**
PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles
élégants et pratiques de robes,
manteaux, chapeaux, costumes,
d'enfants, ouvrages, etc., avec
explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale
p^r M^{lle} le D^r BERTILLON. Etude :
QUE FERONS-NOUS
DE NOS FILLES?
décrivant toutes les professions
et métiers pouvant être exercés
par des femmes. Nombreuses
primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (156 pages), le journal
simple: 2' 50. Avec chaque fois une
gravure colorée, 3 mois: 5'. Pour
s'abonner, envoyer mandat-poste ou
timbre aux Éditeurs: IMANS & C^{ie},
31, RUE DE VERNEUIL, PARIS

 **L. ETHIS**

HORLOGER, BIJOUTIER
à **DAMMARTIN, (S-&-M).**
Rue Gunneval
à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules
et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-
argenteure.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez
Madame Veuve Ethis

Le Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.